Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

La Médaille d'honneur aux ouvriers ou employés

Voici la suite des médailles d'honneur en argent qui ont été accordées aux ouvriers ou employés dont les noms suivent :

MM. Bécar Jules, ouvrier mineur à la Compagnie des mines d'Anzin, à Escaudain ; Becquerlaux Alfred, conducteur à la Compagnie des mines de Douchy, à Douchy ; Bécue Désiré-Jules, ouvrier tisseur à la société industrielle de la Lys, établissement Fremaux, à Erquinghem-Lys ; Bécue Léon-Guillaume, chef de chantier dans la maison veuve Champion-Leby, à Dunkerque ; Belvert, Joseph-Jean, boute-feu à la compagnie des mines d'Aniche, Guesnain ; Benaudet Emile-Gaston, ouvrier gruter-mecanicien à la chambre de commerce de Dunkerque, à Rosendaël ; Bercez Henri-Joseph, ex-ouvrier parcheveur à la société métallurgique de l'Escaut, à Maing ; Mme Bergemanne, née Vandekerkhove Laure-Marie, ouvrière visiteuse à la société anonyme des établissements Masurel-Leclercq fils à Tourcoing ; Bernard Henri, ouvrier rattacheur dans la maison Scalabre-Deleonr fils à Tourcoing ; Béroudiaux Louis-Ernest-Anatole, ex-ouvrier tileur à la société anonyme la Trélonnaise à Tréion ; Berteaux Adolphe-Louis dit Emile, ouvrier verrier dans la maison Gaston Dubois et Cie, à Tréion ; Berteloot Auguste-Justin-Maurice, ouvrier mécanicien dans la maison Jean Herbin, à Esquelbecq ; Bertin Henri-Constant, contremaître dans la maison P. Marchand frères et Cie, à Coudekerque-Branche ; Berthelet Alcide, livreur dans la maison A. Badoux, à Douai ; Bertin Charles, chef de bureau à la société anonyme des forges et aciéries du Nord et de l'Est, à Trith-Saint-Léger ; Berriot Alfred, ex-ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Fresnes ; Mme Bertrand, née Prissette Suzanne-Hélène, ouvrière soigneuse à la société des établissements L. et G. Bernier, à Fourmies ; MM. Beugnies Désiré, contremaître à la société des boulonneries et ferronneries de Thiant, à Prouvy ; Beulique Jules-Julien-Joseph employé à la société des anciens établissements Jules Desurmont et fils, à Tourcoing ; Mme Beulique, née Delhuquoy Blanche, ouvrière soigneuse à la société Tiberghien frères, à Neuville-en-Ferrain ; MM. Beurrie Jean-Baptiste, aide-maçon à la société F. Haghin, à Thumeries ; Beyls Léopold, dessinateur dans la maison Henri et Jean Maillard, à Tourcoing ; Bierstiet Henri-Charles, conducteur de machine aux établissements Agache fils, à Hémichées ; Billemont Gustave-Ferdinand, ouvrier tourneur à la société anonyme des établissements S. Walker, à Lille ; Billoir Jean-Baptiste, ouvrier dans la maison Adolphe Bavay, à Aulnoy ; Mme veuve Birembaut, née Makenne Angèle-Mercédès, ouvrière coutrière à la société Devaux fils, à Saint-Amand-les-Eaux ; MM. Bisiau Louis, contremaître à la société des boulonneries et ferronnerie de Thiant, à Thiant ; Blasquet Georges-Edouard-Lucien, caissier-comptable dans la maison veuve Alfred Campion, à Coudekerque-Branche ; Blanchart Arthur, ouvrier peteur à la société anonyme des forges et aciéries du Nord et de l'Est, à Maubeuge ; Blanquart Fernand-François, chauffeur d'automobile à la société anonyme des établissements C. Sander, à Haubourdin ; Blary Victor, ouvrier forgeron à la société anonyme d'Escaut et Meuse, à Petite-Forêt ; Mme veuve Blaublomme, née Blaublomme Suzanne, ouvrière soigneuse à la société Alphonse Six, à Mouvaux ; Mlle Blaublomme Céline, ouvrière prépareuse aux établissements Laroche-Lechat, à Lille. — MM. Blervaque Léon, ouvrier forgeron à la compagnie des mines d'Aniche, à Lallaing ; Bonzet Cornil-Louis-Joseph, ouvrier monteur à la société anonyme des établissements S. Walker à Lille ; M. Bleck Jules, ouvrier blanchisseur dans la maison Vandewynckèle père et fils, à Halluin ; Blonbeel René-Jérémie-Isaie contremaître dans la maison P. Marchand frères et Cie, à Dunkerque ; Blondelle Henri-Charles-Louis, ouvrier électricien à la société des ateliers et chantiers de France, à Dunkerque ; Mme Bockaert, née Rose-Marie-Joséphe, ouvrière soigneuse dans la maison J.-M. et J. Dubois, à Armentières ; MM. Bocquet Diendonné-Alexandre, ouvrier ferblantier dans la maison Edmond Garin, Duchatel et Cie, à Escandœuvres ; Bodot Achille-Arthur, ouvrier fouloonnier dans la maison Hannart frères, Motte et Marquette, à Wasquehal ; Mme Boidin, née Degand Marie-Louise, ouvrière lingère dans la maison Ernest Stein, à Lille ; Boiteux Georges, contremaître à la société des forges et ateliers de constructions électriques de Jeumont, à Jeumont ; Bolisert Albert-Charles-Joseph, ouvrier charron dans la maison Smagghe à Dunkerque ; Bollengier Henri-Benjamin, ouvrier brasseur dans la maison Carton, à Malo-les-Bains ; Bollengier René-Arthur, ouvrier brasseur dans la maison Carton, à Malo-les-Bains ; Bonnet Florimond, ex-manœuvre à la compagnie des mines d'Aniche, à Dechy ; Bonté Florentin, ouvrier monteur de chaînes dans la maison J. Betz et Cie, à Roubaix ; Bonte Jules, contremaître dans la maison J. Betz et Cie, à Roubaix ; Boomaerts Henri, ouvrier fileur à la société des établissements Charles Six, à Tourcoing ; Boomans Charles-Pierre, conducteur de machine dans la maison Taffin-Lefort, à Lille ; Boeuf Venant-Henri-Joseph, voyageur de la maison Gustave Hennion, à Merville ; Mme Bossut, née Carlier Alice ouvrière soigneuse à la société anonyme Leclercq-Dupire, à Wattrelos ; MM. Botteau Henri, ouvrier frappeur à la société Dorémieux fils et Quinet, à Saint-Amand ; Bottin Alfred, contremaître à la société des boulonneries et ferronnerie de Thiant, à Thiant ; Bottin Charles-Alfred, ouvrier machiniste à la société des boulonneries et ferronnerie de Thiant, à Thiant ; Bouchart Henri, ex-ouvrier pointier aux établissements Richard-Canu et Cie à Maing ; Boudalle Louis-Philogone-Charles, directeur de la société Devaux fils, à Saint-Amand ; Boudengain Auguste-Joseph, manœuvre dans la maison Weldemer de Berghem, à Tréion ; Boulet Ghislain-Joseph, ouvrier forgeron à la société anonyme Les Ayeliers de construction du Nord de la France et des Murseaux, à Crespin ; Bourdin Henri ouvrier mineur à la compagnie houillère des mines d'Aniche, à Sin-le-Noble ; Bourdon Léopold, ouvrier apprêteur à la société anonyme cambrésienne de blanchiment, teinture et apprêts, à Cauchy ; Mme Bourgeois, née Six Marie-Florina, ouvrière assemblense aux établissements Laroche-Lechat, à Lille ; Bourgeois Arthur, piqueur de cartons dans la maison Pierre Vial fils, à Croix ; Bourgeois Elie-Louis, employé à la société Emile-Roussel et fils, à Croix ; Mourier Achille, ex-ouvrier mineur à la société anonyme des mines d'Anzin, à Denain.

MM. Bourlard Désiré, ex-ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Hérin ; Bourlier Léon-Frédéric, ex-ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Escaudain ; Bourry Emile ouvrier à la compagnie des mines d'Anzin, à Bruay-sur-Escaut ; Boussemart Désiré, ouvrier brasseur à la société anonyme de la Brasserie coopérative du Tilleul, à Roubaix ; Bouvart Edouard-Vital-Louis, peintre sur émaux à la société anonyme des usines Aubry, à Saultain ; Brahant Paul, ouvrier tisserand à la société des établissements Tiberghien frères, à Tourcoing ; Braem Julien, ouvrier tisserand à la société des établissements Tiberghien frères, à Tourcoing ; Braem Julien, ouvrier blanchisseur dans la maison Vandewynckèle père et fils, à Halluin ; Brandelet Germain-Jean-Joseph, ouvrier savonnier à la société des établissements Seydoux et Micheu réunis, au Cateau ; Mme veuve Brandelet, née Briatte Joséphine, ouvrière rentrayeuse à la société anonyme du tissage du Château, à Poix-du-Nord ; Brasselet Eduard-Joseph, ouvrier emboutisseur à la société des poêleterie et ferronnerie de Thiant, à Mouchaux-sur-Escaillon ; Briatte Louis-Joseph, ouvrier tisseur à la société anonyme du tissage du Château à Poix-du-Nord ; Briat le Victor-Joseph ouvrier tisseur à la société anonyme du tissage du Château, à Poix-du-Nord ; Brissy Odilon, ex-ouvrier étireur à la société anonyme des laminoirs à tubes d'Hautmont, à Hautmont ; Brizard Henri, chauffeur à la société anonyme des forges et aciéries du Nord et de l'Est, à Valenciennes ; Brochard Alfred-Alexandre, ouvrier tourneur à la société Edmond Garin, Duchatel et Cie, à Cambrai ; Bronsart Ernest-Léopold, chauffeur à la société anonyme des forges du Nord et de l'Est, à Commentries ; Brouders Jules-Joseph, manœuvre à la compagnie des mines de l'Escarpelle, à Waziers ; Broutin Jules, ouvrier tisseur à la société Devaux fils, à Saint-Amand-les-Eaux ; Bruhin Adolphe, porion à la compagnie des mines d'Aniche, à Waziers ; Brun Edmond-Nabuchodonosor, comptable dans la maison J. Betz et Cie, à Roubaix ; Brunean Florent ex-ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Fresnes ; Brun Jean Henri, ouvrier menuisier à la société P. Roure et A. Moudet, à Annappes ; Brunebet Constant, ex-ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Odomez ; Bruyelle Marcel-Henri-Emile, ouvrier électricien à la société franco-belge de matériel de chemins de fer, à Raismes ; Bruyère Camille, ex-ouvrier potier dans la maison Deprez-Herdy, à Jeumont ; Bry Elie-Joseph, ouvrier graveur à la société anonyme les Merbres français, à Bailleules ; M. Bryon Louis, ex-ouvrier tisseur dans la maison Hurtrel-Faure, à Armentières ; Mme Bryon née Haze Philomène, ex-ouvrière bobineuse dans la maison Hurtrel-Faure, à Armentières ; M. Buerd Gustave-Louis, ouvrier valeur à la société anonyme Léon Crépy fils et Cie, à Lambersart ; Mlle Bubbe Hortense ex-ouvrière brodeuse dans la maison Morel-Masquin fils, à Lille ; MM. Bughin Oscar, employé à la société des établissements Delattre et Froidart réunis à Colfontaine ; Buisine Ferdinand, manœuvre à la compagnie des mines d'Ostricourt, à Campagne-les-Carembault ; Busine Fernand-Auguste, contremaître dans la maison J. Vandenostende, à Lille.

(A suivre).

M. R. LANGERON, PRÉFET DU NORD a procédé à l'installation des membres de la Chambre de Commerce

M. MOTTE ayant donné sa démission de Président M. F. CARISSIMO a été désigné pour le remplacer

Le nouveau président demande à l'Etat de se comporter en « bon père de famille » vis-à-vis des commerçants et industriels qui lui fournissent le plus clair de ses ressources

Au cours de la séance du 28 décembre 1931, M. Georges Motte, président de la Chambre de Commerce, avait annoncé à ses collègues son désir de quitter la présidence.

Avant la séance d'installation, qui a eu lieu hier, il a tenu à rassembler les chefs de services des Etablissements de la Chambre de Commerce et le personnel du Secrétariat, pour leur faire ses adieux de président et les remercier de la collaboration qu'ils lui avaient toujours apportée

M. Etienne Buriet, directeur du Secrétariat et des Etablissements de la Chambre de Commerce et un représentant du personnel du Secrétariat ont exprimé à M. Georges Motte les regrets très vifs et très profonds qu'avait le personnel en le voyant quitter la présidence.

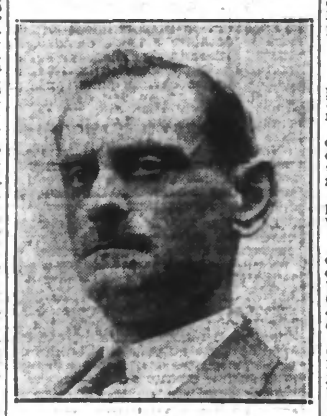

M. F. CARISSIMO

A 11 h., M. le Préfet du Nord arrive à la Chambre de Commerce et procède à l'installation des membres réélus le 6 décembre 1931 : MM. Fernand Carissimo César Pollet, Albert Prouvost, Fernand Motte, Alfred Voreux, Henri Boseu, Charles Tapis et de ceux qui entrent à la Chambre de Commerce pour la première fois : MM. Louis Glorieux et Ernest Réquillart.

Il invita ensuite la Chambre de Commerce à procéder à l'élection de son bureau. Les résultats de cette élection furent les suivants :

Président : M. Fernand Carissimo (trésorier sortant) ; vice-président : M. Joseph Dillies (vice-président sortant) ; secrétaire élu : M. César Pollet (secrétaire élu sortant) ; trésorier : M. Charles Huet.

DISCOURS DE M. GEORGES MOTTE, PRÉSIDENT SORTANT

Avant de céder son fauteuil de président, M. Motte tint à remercier les membres de la Chambre de Commerce, de la sympathie qu'ils n'ont cessé de lui témoigner, pendant les huit années durant lesquelles il fut maintenu à son poste.

Ce n'est pas, dit-il, sans regrets que « j'abandonne mes fonctions et sans de sérieuses raisons que je refuse le renouvellement d'un mandat dont j'avais manifesté le ferme désir de me débarrasser. Il y a quatre et deux ans ».

M. Georges MOTTE

Il fit l'éloge de ses collaborateurs, MM. Joseph Dillies, César Pollet et Fernand Carissimo, qui l'ont aidé de toute leur intelligence, de toute leur sagesse. Il joignit à ces noms ceux de MM. Emile Toulemonde, président de la commission de Surveillance des Etablissements ; Burlet, dont la collaboration lui fut si précieuse, et enfin celui de M. le Préfet du Nord, pour l'accueil bienveillant que celui-ci lui réserva lors de chacune de ses démarches.

Il salua les nouveaux élus MM. Réquillart et Glorieux et le nouveau trésorier, M. Charles Huet.

M. Motte fit un éloge du nouveau président, dont il définit la mission difficile dans cette période trouble.

« Les circonstances actuelles commandent en effet une grande vigilance. Elles posent sans cesse à ceux qui assument la charge des intérêts économiques d'un centre comme le nôtre, des problèmes inattendus, sur lesquels la solution désuète l'expérience du passé elle-même ne jette bien souvent que de faibles lueurs.

» Le rôle des Chambres de Commerce déjà grandissant, depuis la guerre surtout, s'en est encore accru : celui de la nôtre en particulier, qui compte dans son ressort des industries de toute première importance et en communication permanente et nécessaire avec le monde entier.

» Je me suis, pour ma part, efforcé de la tenir à la hauteur de sa mission. Vous jugerez tout à l'heure, en écoutant la lecture du rapport de notre secrétaire administratif, dans quelle mesure j'y ai réussi.

» Il est certain que ces dernières années, notre Compagnie a sérieusement grandi en influence et en prestige — prestige consacré il y a deux ans, par M. le Ministère du Commerce et de l'Industrie, lorsqu'il porta le nombre de nos sièges au maximum de 24.

» J'ai fait de mon mieux ; mais il reste beaucoup à faire. Il reste surtout à poursuivre l'effort en vue de faire rendre à la Chambre de Commerce, à ses services, tout ce que peuvent et doivent en attendre ses ressortissants par la collaboration des industriels et des commerçants eux-mêmes. Trop d'entre eux ignorent encore que la Chambre de Commerce est leur « maison commune », qu'ils peuvent toujours en toute confiance s'y adresser, la questionner, lui signaler tout ce qu'ils croient utile et intéressant pour le commerce et l'industrie. Certes, un grand progrès a été réalisé dans ce sens, grâce en particulier à la création de notre Bulletin. Mais il est nécessaire d'achever de grouper effectivement en un faisceau puissant, autour de leur Chambre de Commerce toutes les énergies des commerçants et des industriels. C'est à ce prix que notre Compagnie pourra remplir réellement d'une manière tout à fait complète la mission que lui assigne la loi. »

Le président termina en donnant l'assurance que son successeur poursuivrait heureusement la tâche qu'il avait entreprise.

LE RAPPORT DE M. BURLET SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

Avant de résumer le travail accompli par la Chambre de Commerce en ses délibérations, M. Buriet donna un aperçu du rendement de ses services.

La Chambre de Commerce s'est efforcée de développer ses moyens d'information et de documentation, de resserrer et de multiplier les liaisons avec les maisons de son ressort.

La Chambre de Commerce est un groupement d'un caractère officiel et non privé, comme beaucoup le croient encore.

Cet organe n'est pas encore assez connu.

Pour le vulgariser, les moyens utilisés ont été le Bulletin mensuel, la préparation de l'Annuaire de la Production de Roubaix. Le travail annuel sur la « Situation Commerciale et Industrielle de la circonscription » a continué à paraître en 1930 et 1931.

Pour les services commerciaux : les Conditions Publiques, le Laboratoire, les Magasins généraux, ont traduit jour par jour, dans leur mouvement, les fluctuations des affaires.

La Chambre de Commerce n'a pas cessé de s'intéresser aux Ecoles professionnelles aux Habitations à Bon Marché. Elle reçut de nombreux plénipotentiaires étrangers, en particulier M. Walter Edge, ambassadeur des Etats-Unis. En 1930, elle a organisé le Congrès de l'Union Internationale des Directeurs de Conditions publiques. Dans l'organisation de l'Exposition Coloniale, M. Georges Motte a pris une large part en qualité de président de la classe des fils et tissus de coton.

Questions d'intérêt local. — Au point de vue local, elle a apporté une aide efficace pour obtenir un bureau de poste à Leers. Deux grandes questions l'ont intéressée, celle de l'aéroport et celle des liaisons par voie d'eau avec Dunkerque.

Questions d'intérêt général. — En régie générale, sa thèse a eu pour objectif de conserver au travail national des conditions de production qui lui permette de tenir contre la concurrence étrangère.

Depuis de longues années, la Chambre de Commerce avait prévu la crise. Elle n'a cessé de proclamer que, pour permettre à nos industries de produire à des prix qui leur permettent de conserver leurs débouchés à l'étranger aussi bien que le marché intérieur ; il faut faciliter la réduction des frais de fabrication en :

1° Allégeant les charges fiscales et autres ;

2° Réalisant une diminution du coût de la main-d'œuvre. Ce vœu entraînant la nécessité d'une politique de vie moins chère.

En matière douanière, la Chambre de Commerce a basé d'une façon générale ses innombrables interventions sur les principes suivants :

Permettre la libre entrée des matières premières ;

Refondre notre système douanier sur la base de la nomenclature unifiée en préparation à Genève.

Sur cette base établir un tarif équilibré, qui évite de gêner une branche de la production, en en favorisant une autre exagérément et qui — après abandon de la clause néfaste de la nation la plus favorisée — permette de réviser nos traités de commerce en utilisant la monnaie d'échange que nous possédons, soit dans l'ordre économique, soit dans l'ordre financier, et ne nous suscite pas de représailles.

Ce sont là ces idées fondamentales, dont sont inspirés la plupart des vœux, qu'il serait trop long de rappeler tous ici et qui furent pris en matière de Commerce extérieur, de législation du travail et de finances surtout.

Il faut y ajouter des recherches de la Chambre de Commerce en vue d'aider ses ressortissants à trouver de nouveaux clients. Elles se sont orientées surtout vers notre domaine colonial et lui ont inspiré tout un programme d'action dans ce sens. Il n'a pu être encore réalisé entièrement, sauf en ce qui concerne la documentation, qui a été réunie abondante et précieuse.

LE DISCOURS DE M. F. CARISSIMO PRÉSIDENT ÉLU

Le nouveau président élu, salua M. Langeron et l'assura de l'entier dévouement de la Chambre de Commerce dont il définit la mission au milieu du désarroi politique actuel.

« Je vous prie, M. le Préfet, d'être notre interprète auprès de M. le Président du Conseil, pour l'assurer qu'en ces jours difficiles, où l'élément économique pèse de tout son poids sur la direction de la politique, nous sommes prêts à le seconder de tout notre pouvoir avec le seul souci de l'intérêt général, du bien public

» L'Etat peut donc et doit compter sur notre concours.

» Qu'en échange, il se comporte vis-à-vis des commerçants et des industriels, qui fournissent au Trésor le plus clair de ses ressources, « en bon père de famille ». Qu'il fasse de bonnes lois ; qu'il les fasse appliquer avec le souci de ménager le patrimoine commun, de donner aux producteurs — qu'ils soient de l'industrie ou de l'agriculture — des conditions de travail stables et saines ; qu'il ne sorte pas de son rôle en assumant des fonctions et des charges, qu'il doit laisser à l'initiative privée.

» Trop souvent malheureusement, nous avons pu constater que des mesures prises dans un esprit incontestablement excellent, se révélaient à l'usage, désastreuses par leurs répercussions dans un sens inattendu de leurs auteurs.

» Trop souvent, dans l'ordre budgétaire comme dans celui du travail, le législateur — cédant à des sentiments de générosité, des plus honorables sans doute, mais qu'il importe de contenir dans la limite des faits et des réalités — s'est laissé entraîner à voter des dispositions qui se soldaient par une aggravation de charges pour les entreprises privées. C'est cette surcharge inopportune qui a entraîné, sur la pente où glissait l'économie mondiale, notre propre pays, plus apte cependant que tout autre à l'éviter.

» Les industriels et les commerçants de Roubaix ont donné assez de preuves de leur esprit libéral et généreux, pour s'exprimer sur ce sujet sans réticences.

» C'est ce qu'a fait notre Chambre de Commerce en de très nombreuses délibérations, sous la présidence de M. Georges Motte. Il n'a pas craint de répéter les avertissements que lui suggéraient les informations recueillies par nos exportateurs sur tous les marchés du globe.

» Nous avons ainsi, bien avant que le mot de « crise » fut prononcé en France, dès l'année 1929 et même avant, pu faire part aux Pouvoirs publics de nos alarmes.

» Alors comme aujourd'hui, nous avions besoin de voir réduire nos charges fiscales ; nous désirions voir faciliter nos exportations par des accords douaniers libéraux et bien équilibrés, nous demandions un effort sérieux en faveur de la vie moins chère.

» Tous ces vœux demeurent d'une actualité brûlante. Les faits, la réalité brutale ont donné à nos considérants, une consécration que nous aurions souhaitée moins éclatante.

» Puisse cette leçon cruelle ne pas être perdue !

» Que surtout, j'y insiste, l'Etat veille au bon usage des deniers publics et lutte énergiquement contre tout gaspillage de cet argent, si durement gagné par ceux qui le lui versent !

» Nous sommes persuadés d'ailleurs, M. le préfet, que rien de tout cela n'a échappé aux membres du Gouvernement et que ceux-ci sauront puiser dans les événements actuels des forces nouvelles pour imposer les mesures sages d'économies budgétaires et de politique douanière large et prudente à la fois, indispensables pour ramener des jours franchement meilleurs et nous donner la sécurité de l'avenir. »

S'adressant ensuite à ses collègues, M. Carissimo les remercia de l'honneur redoutable autant qu'inattendu qu'ils venaient de lui faire. Il déclara en avoir mesuré tout le poids, avec la conscience des responsabilités qu'il assume.

Après quoi le nouveau président fit l'éloge de ses prédécesseurs. M. Georges Motte, qui dirigea l'activité de la Chambre de Commerce avec tant de cœur et de compréhension dans les situations les plus délicates. M. Emile Toulemonde, le « président de la reconstitution », dont il rappela l'œuvre utile au lendemain de la guerre.

Il mit en relief le talent de ses collaborateurs avec lesquels il espère faire de la bonne besogne.

Le président évoqua ensuite le souvenir de son père qui fut président et durant 25 ans membre de la Chambre de Commerce.

« C'est avec émotion que je me sens l'heureux bénéficiaire de la considération dont il était l'objet.

» C'est pourquoi je veux offrir en hommage à sa mémoire l'honneur que vous me faites aujourd'hui, en me jugeant digne après lui, de présider cette imposante Assemblée.

» J'ai tout à l'heure fait une allusion aux besoins et aux légitimes revendications exprimés par nos industriels et nos commerçants devant la « crise »

» Les innombrables articles que nous pouvons lire sur la « crise » en étudient surtout les aspects et les conséquences, bien plus souvent que les causes profondes.

» Or, si l'on considère le désordre des choses, né en grande partie, c'est vrai, de la guerre, on est fatalement appelé à se demander si ce désarroi n'est pas d'abord et surtout dans les esprits. La réponse n'est pas douteuse.

» Pour remonter la pente sur laquelle risque d'être entraînée, avec l'économie mondiale, notre civilisation toute entière, ce qu'il faut en vérité, c'est d'abord remettre de l'ordre en l'homme lui-même.

» Je ne nie pas que des efforts doivent être accomplis, par tous ceux qui détiennent une part de responsabilités — et je me suis expliqué sur la façon dont notre Chambre de Commerce doit accomplir ceux qui lui incombent pour sa part.

» Mais j'estime que la confiance en trop de conférences, trop de réunions d'experts, cette attente d'un impossible miracle, constitue un danger. Elle ne peut qu'aggraver la crise en la prolongeant.

» L'effort individuel est nécessaire. La répudiation d'habitudes trop faciles, le retour à ces vertus anciennes, encore si fortement ancrées chez nous que grâce à elles notre pays jouit, en ces jours critiques, d'une situation relativement privilégiée : voilà les vraies conditions de salut.

» C'est pourquoi, fort de saines traditions dont je parlais tout à l'heure, parodesus votre tête, Messieurs, je m'adresse à tous les patentés de notre circonscription. Celle-ci a déjà connu des crises terribles, au cours de son développement prodigieux. Toujours elle s'en est relevée, toujours elle en est repartie vers des destins plus hauts.

» Ce qu'ont fait nos pères, nous le ferons avec les mêmes moyens qu'eux. Nous sortirons de la tourmente, plus forts des épreuves endurées ; nous ferons reprendre à Roubaix sa marche en avant.

» Soutenus par l'action gouvernementale nécessaire, et que nous appuierons de tous nos moyens — j'en renouvelle à M. le Préfet la promesse — ils nous rendront la stabilité, le calme et la sécurité auxquels aspirent tous les vrais travailleurs. »

LE DISCOURS DE M. JOSEPH DILLIES VICE-PRÉSIDENT

Comme vétéran de la vice-présidence, M. Dillies déplora le départ de M. Motte, le représentant parfait de la Cité, qui résumait en lui-même les qualités et les traditions de la ville.

Une seule chose, dit-il, « peut atténuer nos regrets, c'est bien le choix de votre successeur ». Il salua le nouveau président auquel il promit toute sa collaboration. Il se montra fort satisfait de pouvoir féliciter M. Charles Huet pour son élection de trésorier de la Chambre de Commerce.

ALLOCUTION DE M. LE PRÉFET

M. le Préfet, tant au nom du Gouvernement qu'en son nom personnel, adressa ses très vives félicitations aux élus anciens et nouveaux. Il tient à rendre un hommage particulier aux anciens présidents de la Chambre de Commerce : à M. Emile Toulemonde et surtout à M. Motte, président sortant, qu'il a connu en fonctions et avec qui il a toujours entretenu des relations excellentes. Il est persuadé que malgré le départ de M. Motte, il y aura toujours lieu tant pour lui que pour la Chambre de Commerce de faire appel à son expérience et à ses souvenirs.

Il félicita le nouveau bureau et il est persuadé que la Chambre de Commerce trouvera en son nouveau président comme en l'ancien, toutes les qualités que nécessite ce poste de premier plan et toute la vigilance que justifient les circonstances.

« Les Pouvoirs publics doivent avant tout se montrer vigilants. L'Administration fait des efforts pour lutter contre le chômage. Nous voulons faire travailler les chômeurs en poussant les travaux utiles. Il est essentiel pour le représentant du Gouvernement d'être sans cesse en relations avec les informateurs et les hommes si particulièrement renseignés que vous êtes. »

M. FERNAND CARISSIMO LE NOUVEAU PRÉSIDENT

M. Fernand Carissimo est âgé de 54 ans Industriel, filateur et fabricant de tissus de laine, il est associé dans la firme Florent et Henri Carissimo, qui a repris en 1883 la suite de la firme Pierre Catteau, fondée en 1847.

Il est en outre président du Conseil d'Administration de la Banque Régionale du Nord ; président du Conseil d'Administration de la Société Anonyme des Chargeurs de Teintures et Apprêts ; vice-président du Conseil d'Administration de la Compagnie d'Assurances « La Flandre »

M. Fernand Carissimo est membre de la Chambre de Commerce depuis 1924 ; il en fut élu aussitôt trésorier, fonctions qu'il a remplies jusqu'à ce jour. Il est en outre président ou membre de différentes commissions de la Chambre de Commerce.

Comme nombre de personnalités Roubaisiennes, il fut emmené en ôtage à Holzminden pendant la guerre.

M. CHARLES HUET LE NOUVEAU TRÉSORIER

Le nouveau trésorier, M. Charles Huet fabricant de tissus, 106, boulevard Gambetta, entra à la Chambre de Commerce en 1928. Il est spécialisé dans toutes les questions du travail et fait partie de la Commission départementale du Travail et de la Commission administrative de l'Office départemental de Placement.

Le dimanche à Roubaix

Musée Wers, ouvert au public, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

Musée des Beaux-Arts, ouvert au public de 10 à 12 h.

Concert de carillon, exécution de 11 h. 30 à 12 h.

Caisse d'Epargne, à 10 h., au café Pandore, Assemblée générale.

Sport Ouvrier Roubaisien, à 10 h., à la Coopérative la « Paix », concert de gala.

Pharmaciens de garde : MM. Bleise, 81, rue de Lille et Chevalle, 88, rue de France.

LES SPORTS

Football : Championnat du Nord. A 14 h., au Stade Amédée Prouvost ; Olympique Lillois contre E.A.C.

Basket-ball : à 1 6b., au Stade Amédée Prouvost, C.A.B. Dunkerque contre E.A.C.

LES SPECTACLES

Hippodrome-Théâtre : La Brouille.
Florimond : Le Poker de la Mort.
Au Freesay : Monsieur le Maréchal.
Rue Lacroix, Royal Laisu : Rien que la Vérité.
Luna-Park : En Bordée.
Ciné Printania : Poupée de Luxe.
Universel, place Chapial : Gagne ta vie.

Au Léopard FOURRURES PELLETERIES
Mme V. Théller, 91, Gde-Rue, Rx T. 26-76
Maison de confiance fondée en 1868
3047

UNE OCTOGÉNAIRE A FAIT UNE CHUTE GRAVE

En passant rue de Lannoy hier vers midi, Mme Marin, âgée de 82 ans, demeurant 32, rue de Rocroy, fit une chute. Des témoins relevèrent aussitôt l'octogénaire et la transportèrent au poste de police du 3e arrondissement où M. le docteur Dispa vint lui prodiguer ses soins et lui délivra un bulletin d'admission à l'hôpital «La Fraternité». L'état de la blessée est assez sérieux.

BOCK MEYERBEER Meilleurs vins ....de la Région
3006

UN VOL DANS UN BUREAU DE TABAC

Au cours de la nuit dernière, des malfaiteurs ont brisé un carreau de la vitrine du débit de tabac exploité par M. Robert Deschamps, au numéro 1, de la rue de la Vigne.

Ils dérobèrent 13 briquets de marques diverses et un écrin contenant un rasoir de sûreté et 20 lames de rechange.

La victime de ce vol a déposé une plainte entre les mains de M. de la Chassagne de Séreys, Commissaire de police du 4e arrondissement, qui a ouvert une enquête afin d'établir l'identité des auteurs de ce cambriolage.

MACHINES à COUDRE PHONOGRAPHES
DISQUES à aiguilles et à saphir. LUTHERIE et CHANSONS.
WANNEYN Emile, mécanicien-spécialiste
251, Rue Garnot, WATTRELOS
3036

EST-CE LE PRODUIT D'UN VOL ?

Hier matin, vers 6 heures, M. Henri Algoet, 57 ans, journalier, demeurant 82, rue du Fort, cour Vogin, 1, a trouvé dans le couloir de la dite cour, deux grandes serviettes en cuir jaune, contenant des échantillons de tissus.

Ces objets ont été remis à M. de la Chassagne de Sereys, commissaire de police du 4e arrondissement.

CYCLES "LE NORD"
18, Rue de l'Epeule, ROUBAIX
VERITABLE BAISSE AVEC GARANTIE
par REMBOURSEMENT sur les ACHATS FAITS PENDANT L'ANNEE 1932
BICYCLETTES SPECIALES «LE NORD»
Routière ..... 435 fr.
Course ..... 455 fr.
Ballon ..... 475 fr.
Enveloppes 1re choix, la pièce... 14 fr.
Chambre à air 1re choix..... 6 75
Grand assortiment d'accessoires
à des prix défiant toute concurrence.
A SAISIR une voiture d'enfant valeur 550 fr., pour 400 fr.
2052

ENCORE UNE

M. Robert François, 18 ans, aide-comptable, avenue Linné, 188, s'était rendu au cours du soir à l'école Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles. Il déposa sa bicyclette dans la cour de l'établissement et lorsqu'il voulut la reprendre vers 20 heures, il fut désagréablement surpris en constatant sa disparition.

Plainte a été déposée au poste de police du 1er arrondissement et M. André commissaire, a ouvert une enquête.

UN SCANDALE CHEZ DEMAY
78, Rue de la Vigne
qui pose gratuit. Balatum 11 fr. 50 m2
PAPIERS PEINTS
Couleurs à 5 fr. — Vitrerie.
3304

LES CREANCIERS DE THEMIS

Les agents de sûreté Alexandre Lorthiois et Albert Seys, ont appréhendé, hier matin, vers 7 heures, rue du Nord, le nommé Jean Deledique, 21 ans, tein turier, demeurant en garni, 20, rue de Sébastopol.

Cette arrestation fut opérée en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal correctionnel de Lille en date du 30 janvier 1929, le condamnant à quatre mois de prison avec sursis pour vol, sursis annulé par suite d'une condamnation de six jours de prison pour fraude prononcée par le même tribunal le 19 octobre 1931.

Deledique a été déféré au parquet de Lille.

UNE COIFFEUSE SANS SCRUPULES

Plusieurs personnes sont employées dans un magasin de coiffure situé, 247, Grande-Rue, et parmi elles, Constance Houdeline, 22 ans, domiciliée, 32, rue Léon Gambetta, à Lille.

Or au cours de la journée d'hier, elle fut surprise dérobant un porte-monnaie contenant une somme de 40 francs et appartenant à sa collègue, Mme Desrumaux, née Marie Vigneux, 35 ans, demeurant, 37, rue du Fontenoy, à Roubaix

M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, a procédé à l'arrestation de l'indélicate coiffeuse qui sera déférée au Parquet de Lille, sous l'inculpation de vol de numéraire.

CONCOURS DU PLUS BEAU VOYAGE
OFFERT PAR LE CHOCOLAT
DELESPAUL-HAVEZ
400 PRIX
200.000 FRS. EN ESPÈCES
UN PREMIER PRIX DE 50.000 FRS. - UN SECOND PRIX DE 20.000 FRS.
UN TROISIÈME PRIX DE 10.000 FRS. - DEUX PRIX DE 5.000 FRS. etc...
DEMANDEZ LES FEUILLES DE CONCOURS A VOTRE FOURNISSEUR

DES SOURDS-MUETS DE BRUGES ONT VISITÉ ROUBAIX

Invitée par l'Amicale des sourds-muets de Roubaix, la section de tailleurs de l'école professionnelle de Bruges est venue vendredi dernier faire une excursion à Roubaix.

A 10 h. 24, au nombre de vingt-deux, les élèves arrivèrent en gare de Roubaix, dans le hall de laquelle ils furent reçus par MM. François Coppaert, président honoraire de l'amicale des sourds-muets ; Léon Moulin, président du Foyer des sourds-muets des Flandres ; Paul Michaux, président des « Amis de Roubaix » ; Emile Laurange, etc...

Les jeunes gens visitèrent tout d'abord le tissage du Favreuil, à la Mackellerie. Après quoi, accompagnés de leurs répétiteurs MM. les abbés Chreys et Vanderstichelbaut, et M. Aupan, ils s'en furent ' l'institution St-Louis, rue J.-B.-Glorieux où ils prirent le déjeuner.

Dans l